

> Service aux habitants

Le gisement d'emballages ménagers, estimé par ADEME est à 86,1 Kg/habitant/an.

Sur nos relevés de tri pour l'année 2005, le gisement collecté pour la Communauté de Communes est de 51,66 Kg/habitant/an.

Un déchet non trié, c'est... un surcoût ! ...

... Surcoût financier immédiat et charge supplémentaire pour l'environnement.

La collecte annuelle des ordures ménagères représente 5214 tonnes de déchets. Parmi eux, on dénombre plus de 400 tonnes de déchets non triés. C'est 7,6 % de la collecte qui n'est pas valorisée. C'est aussi une augmentation permanente du volume de la collecte de déchets ultimes...

... contrairement à ce que l'on peut penser, l'incinération coûte plus que la valorisation.



Photo : Christophe Deschanel

Motiver les gestes de tri

Suite à l'étude des points d'apport volontaire, des propositions ont été avancées. L'objectif principal étant d'augmenter les taux de tri (plastique / papier / carton) et de rendre plus aisés les gestes de tri.

Il a paru nécessaire :

- De rationaliser la répartition des points en densifiant les sites, en augmentant le nombre de conteneurs sur certains, et en les situant de façon plus pertinente (sites accessibles ou sécurisés, terrains publics, mauvais ratios...)
- D'améliorer par des plantations arbustives l'esthétique de certains lieux existants
- De créer des dalles bétonnées pour accueillir les conteneurs
- D'installer systématiquement des poubelles aux abords des points d'apport volontaire
- D'installer des conteneurs anti-bruit afin de limiter les désagréments
- De remplacer certains conteneurs existants par des conteneurs semi enterrés

Des plate formes surveillées, bichonnées...

Montrer l'exemple. Les élus ont choisi de dédier un employé à l'entretien quotidien des PAV. Il circule d'ores et déjà depuis plusieurs mois d'un point à l'autre, équipé d'un camion plateau avec citerne d'eau lui permettant de nettoyer dalles et conteneurs. Il se charge également des relevés journaliers qui aideront à anticiper les « trop pleins » des conteneurs.

Et après ?...

Les conteneurs sont relevés selon une périodicité qui diffère en fonction des différentes filières de retraitement :

- la société SORECA se charge de la collecte du verre. Elle intervient toutes les semaines en période estivale (juin à septembre inclus) et tous les quinze jours le reste de l'année.
- la société SITA se charge des papiers / cartons et des emballages plastiques / bricks / boîtes métal. Elle reçoit tous les jours le relevé des services de la CCLN et intervient dans la journée qui suit (sauf les week-ends). Un camion est disponible en permanence au garage de la déchèterie (base du service OM de la CCLN) afin que ces services puissent être réactifs.